

LA PROVINCE ORIENTALE

MET EN OEUVRE LA REVOLUTION DE LA MODERNITE,
VISION DU CHEF DE L'ETAT

1/5e de la superficie totale du Pays avec 503.239 Km², soit 21,46%.

Cette province est caractérisée par un relief peu varié. Les précipitations sont abondantes et atteignent 2000mm/an.

Deux-tiers de la forêt équatoriale se trouvent dans la province et occupant plus de la moitié de la superficie de son territoire (377 000 km²).

L'environnement de la Province est parmi les plus riches et les plus diversifiés du pays.

La Province a pour chef-lieu Kisangani et compte quatre districts. (voir la carte)

LA VISION DU GOUVERNEUR BAMANISA SAIDI Jean :

LA PROVINCE ORIENTALE EN MARCHÉ VERS LA MODERNITE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Pour faire face aux défis, quatre piliers comportant chacun des objectifs clairs sont identifiés

Pilier 1 : Promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix ;

Pilier 2 : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi ;

Pilier 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux et renforcer le capital humain ;

Pilier 4 : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique

ECONOMIE

Les principales composantes de l'économie sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines, le commerce, l'industrie, l'énergie et le tourisme. Les ressources et potentialités minières de la Province sont constituées de l'or, du diamant, du fer, de la cassitérite, du coltan, des schistes bitumeux, du calcaire, du pétrole, du mercure et beaucoup d'autres matières précieuses.



CLIMAT DES AFFAIRES SENSIBLEMENT AMELIORE MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS NATIONAUX ET ETRANGERS

1. Agence pour la Promotion de l'Investissement et Financement de la Province Orientale (APIF / PO)
2. Comité Provincial pour la Facilitation des Investissements
3. Accompagnement des réformes décidées au niveau national

OBJECTIFS

- Simplification des formalités relatives à l'exercice des activités économiques et commerciales en Province Orientale ;
- Réduction du nombre des procédures administratives ;
- Réduction du délai de traitement des dossiers et de délivrance des autorisations administratives ;
- Allègement des taux d'impôts, droits, taxes et redevances rétrocédées à la Province ;
- Eradication des tracasseries administratives et policières.

REHABILITATION / MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

EXEMPLES DE PROJETS A METTRE EN OEUVRE EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- Construction d'un mall devant abriter le GOLD AND DIAMOND CENTER OF KISANGANI
- Concession des routes
- Rénovation et exploitation de sites touristiques, hôtels, etc.

PLATEFORMES LOGISTIQUES / PORTS SECS ET GARES ROUTIERES

CONCEPT :

Poste de douane / Entrepôts dédiés selon la nature du fret / Quais de groupage-dégroupage / Dispositif multimodal / Ateliers de réparation mécanique / Station service / Parking de stationnement / Moyens informatiques et bureautiques.

